

A.C.E. 35

Assemblée générale ordinaire Jeudi 5 février 2014 Mairie de Chantepie

ORDRE DU JOUR

09 H 00 - Accueil des Commissaires Enquêteurs, pointage des Présents et cotisations (quarante-deux présents ou représentés).

09 H 30 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Je déclare ouverte la présente assemblée générale.

Je souhaite la bienvenue à Mesdames et Messieurs les commissaires enquêteurs, aux nouveaux commissaires et à nos anciens collègues.

Je vous transmets les amitiés de Pascale COLIN et de Gilbert COMANDRE souffrants, de Jean-Pierre ALLAIN, Jean Paul CHIAMA, Joseph DEBIEVE, Christian Gendron, Anita LE BRECH, Bernard NEVEU, et Jean-Marie PRINCEN qui souhaitaient être parmi nous, mais n'ont pu se libérer.

Ayons une pensée pour les camarades qui n'ont pu se déplacer ou ne pourront rester au repas notamment pour des raisons de santé touchant leur personne ou un proche de leur famille.

Je vous propose une minute de silence à la mémoire des commissaires disparus et de prendre part à la peine des membres de notre association qui ont perdu un être proche.

Nous déplorons l'élimination d'anciens collègues à la fonction des commissaires en 2014 par la Commission Départementale d'Etablissement de la liste d'aptitude.

Cette année 2013 a permis de voir la difficulté que représente la gestion du commissaire suppléant qui nous impose des contraintes sur notre agenda, pour ma part je ne verrais pas d'inconvénient à revenir sur cette disposition.

L'équipe désignée lors de la dernière Assemblée Générale s'est réunie en conseil d'administration 6 fois pour faire vivre l'association.

En ce qui concerne les formations, il y en a eu deux (la troisième prévue se déroulera à VERN-SUR-SEICHE le 28-02-2014), toutes empreintes de convivialité :

La première le 18 avril 2013 à la DREAL à RENNES : INITIATION et PERFECTIONNEMENT à la Pratique de Commissaire Enquêteur, une vingtaine de commissaires étaient présents.

La deuxième le 23 mai 2013 à La CHAPELLE BOUEXIC : INFORMATIQUE et INTERNET a été dispensée à 8 commissaires.

Nous remercions la commune de la CHAPELLE BOUEXIC pour le prêt de sa salle Informatique, Jean NOIREL pour ses contacts avec la Mairie et Sophie LEDREAN-QUENEC'DHU pour son enseignement.

La troisième formation de « 2013 » à VERN SUR SEICHE : CULTURE DU RISQUE TECHNOLOGIQUE aura lieu le 28 février « 2014 » en collaboration avec la Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Bretagne dont Marie-Jacqueline MARCHAND est notre déléguée au sein de son Conseil d'Administration. Cette journée est organisée par nos collègues Sophie LE DREAN-QUENEC'DHU, Gilles LUCAS, et Yves QUETE.

Il faut noter que la participation de membres de l'association est parfois sollicitée pour des formations organisées par l'Institut Régional du Patrimoine (IRPa).

L'IRPa quant à elle, a mis en place neuf formations avec le concours du Conseil Régional, la DREAL et la participation financière des deux associations bretonnes. Pour notre part, nous cotisons à hauteur de 300 Euros chaque année.

Pour 2014, nous reconduirons, si le nouveau Conseil d'Administration entérine la décision, au moins les deux premières formations (Initiation et Perfectionnement à la Pratique du Commissaire Enquêteurs et Initiation Informatique et Internet), plus une 3^{ème} dont le thème reste à définir.

Il y aura 8 ou 9 formations organisées sur le plan régional. Nous ne pouvons vous en dire plus, la Conférence Régionale ayant lieu le 20 de ce mois. Si vous avez des observations ou des demandes à faire remonter lors de cette conférence, n'hésitez pas à nous en faire part.

La première formation «DROITS et DEVOIR du COMMISSAIRE ENQUETEUR » aura lieu en MARS. La date n'est pas fixée, elle est réservée aux nouveaux commissaires, **y participer est une des conditions pour se voir confier une enquête.**

Pour 2014, la commission d'aptitude a retenu pour l'Ille et Vilaine soixante et onze commissaires, ce qui fait théoriquement une moyenne de trois enquêtes environ par commissaire, il y en a soixante dix dans les Côtes d'Armor, quarante et un dans le Finistère et soixante sept dans le Morbihan. Le nombre de commissaires est passé en Bretagne de deux cent soixante dix sept en 2012 à deux cent quarante deux en 2013 et deux cent trente en 2014.

Je vous rappelle, la création d'un Blog par l'Association à l'initiative de Sophie LE DREAN-QUENEC'DHU, l'avez-vous visité ? (<http://www.ace-35.com/> login ACE35, mot de passe **anaelle**).

La transmission du bulletin se fait par internet, ce qui diminue les frais de bureautique et d'envois pour l'association Sophie a été la cheville ouvrière du bulletin qui vous a été adressé.

Il faut noter que tous les collègues qui ont demandé de l'aide auprès des membres du Conseil d'Administration ont reçu l'aide et le soutien qu'ils espéraient. J'en profite pour rappeler que si vous rencontrez des difficultés, il ne faut pas hésiter à nous solliciter.

Vous aurez tout à l'heure le bilan financier pour 2013 et les prévisions 2014 de notre association qui vous seront présentés par notre trésorière Christianne PRIOUL que je remercie ainsi que notre trésorier adjoint Alain MAGNAVAL pour leur implication dans la gestion de nos comptes, vous verrez que ceux-ci sont en excédents et que la cotisation 2014 si vous le décidez pourra rester au taux actuel de 20 €.

Je n'oublie pas de remercier nos secrétaires Martine GUILLERMIN-BELLAT et Hélène D'ERSU pour le travail accompli tout au long de l'année.

L'A.C.E.35 remercie également le Conseil Général d'Ille et Vilaine pour la subvention de 360 € qu'il a accordée en 2013 souhaitant qu'elle soit renouvelée en 2014, au même niveau.

Nous remercions Monsieur le Maire de Chantepie qui interviendra tout à l'heure sur l'urbanisme dans sa commune, les services municipaux pour leur accueil et leur disponibilité, pour la mise à disposition gracieuse de la salle dans laquelle nous nous trouvons et de sa sono, et Gilles LUCAS pour leur implication dans l'organisation de cette journée.

Je dis aussi un grand merci à Gilles LUCAS, qui s'est chargée de la question festive en nous trouvant un restaurant. Ce n'est pas forcément une tâche facile en fonction des limites que nous nous sommes fixées.

Je voudrais aussi remercier la DREAL qui a mis à notre disposition des salles en 2013 pour la tenue de nos Conseils d'Administration et nos formations.

Nous aurons l'honneur d'accueillir :

Monsieur Grégoire LE BLOND, maire de CHANTEPIE

Madame Françoise MAGNIER , Présidente du Tribunal Administratif accompagnée de Monsieur Dominique REMY, Président de la commission d'aptitude à la fonction de commissaire enquêteur, et par Madame Claudine TEXIER-REHAULT

Madame Danielle FAYSSÉ Présidente de la Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Bretagne ;

Se sont excusés pour leur absence :

Monsieur le Préfet de Région et d'Ille et Vilaine

Monsieur le Président du Conseil Régional de BRETAGNE

Monsieur le Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine

Monsieur le Directeur Départementale de La Cohésion Sociale et de la Protection des Population

Madame Fatima KENEFF et Madame Christine VOIDY du Service de la Réglementation et des Libertés Publiques à la Préfecture

Madame la Présidente de l'Association des Maires d'Ille et Vilaine

Madame Fabienne PLUMERAULT du Tribunal Administratif ;

Monsieur le Directeur des Services Vétérinaires

Je salue aussi la présence parmi nous de nos anciens collègues Jean NOIREL, Michel RAVEZ et René LE TALLEC et je vous transmets aussi les excuses tous les collègues qui n'ont pu être présents parmi nous et qui ont donné des pouvoirs. Enfin, je voudrais remercier tous les collègues du Conseil d'Administration pour leur contribution au bon fonctionnement de notre association.

A ce jour notre association compte quarante trois membres.

Au vu du bilan de l'année écoulée, je souhaite que nous poursuivions ensemble dans la voie tracée et vous remercie de votre attention.

10 H 00 – RAPPORT FINANCIER (APPROUVE A L'UNANIMITE)

BILAN FINANCIER ANNEE 2013

RECETTES		DEPENSES	
REPORT à nouveau (intérêts livret A-2012)	36,97		
Ressources propres de l'Association		Frais généraux	
Cotisations annuelles (37CE-1exCE)	760,00	Bulletin d'information , Blog	49,90
Dons (affectés soutien 1 CE)	110,00	Affranchissements-Frais de Bureau	39,21
Avances sur frais Repas AG 2013 (19)	380,00	Frais de tenue de compte	20,30
Subvention du Conseil Général	360,00	Dépenses pour frais AG	405,00
Intérêts livret A- année 2013	61,61	Dépenses pour frais formations (repas formateur)	24,40
		FORMATIONS	
		Formations IRPa (subvention)	300,00
		Formations Informatique (salle, matériel)	30,00
		Autres Formations	
		Don exceptionnel (soutien P. Colin)	210,00
		Remboursement trop versé 2012 (1adh 2 repas)	60,00
TOTAL RECETTES	1671,61	TOTAL DEPENSES	1138,81
Excédent au 31- 12	532,8	VIREMENT Livret A	2800,00
REPORT ACTIF 2012	4905,5		
ACTIF RECETTES 2013	1671,61		
PASSIF Dépenses 2013	1138,81		
Solde au 31décembre 2012	4905,5		
Relevé compte courant (au 31/12/2013)	896,30		
Livret A (au 31/12/2013)	4542,00		
Fonds disponibles au 31/12/2013	5438,30		

A Guipel, le **05 février 2014**
 La trésorière,
 Christianne PRIOUL

Le Président,
 Guy BATTEUX

Michel RAVEZ
 Réviseur aux comptes

BUDGET PREVISIONNEL 2014

RECETTES	1620
Cotisations annuelles	760
Avance sur frais AG (Repas)	500
Subventions du Conseil Général	360

DEPENSES	1620
Secrétariat - Affranchissement	50
Blog	50
Formations Région - ACE 35+ Doc	940
Mise à Disp. Local INFORM.	30
Dépenses A G	520
Frais de tenue de Compte	30

La cotisation reste à 20 E à l'unanimité des votants pour 2015.

10 H 30 - RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT : Jean-Yves DESCOTTES et Louis GENOUEL se retirent du conseil d'administration, Hélène D'ERSU et Jean-Marie LEVAL sont sortant mais se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité ainsi que Marie-France HAMON et Jean-Louis MARECHAL.

Les Vérificateurs aux Comptes : sont Fabienne BONDON, Gilbert COMANDRE et Michel RAVEZ.

10 H 45 – PAUSE (Election du Bureau) :

President : Guy BATTEUX ;

1° Vice Président : Marie-Jacqueline MARCHAND ;

2° Vice Président : Sophie LE DREAN-QUENECH'DU ;

secrétaire : Martine GUILLERMIN-BELLAT ;

secrétaire adjointe : Hélène D'ERSU

trésorière : Christianne PRIOUL ;

trésorier adjoint : Alain MAGNAVAL ;

Les autres membres sont Anne GENETAY, Marie-France HAMON, Jean-Marie LEVAL, Gilles LUCAS, Jean-Louis MARECHAL, Yves QUETE et Didier SOUCHAY.

Le Prochain Conseil d'Administration est fixé au 4 mars.

INTERVENTION DES MEMBRES DU BUREAU :

Sophie LE DREAN-QUENECH'DU tient régulièrement à jour le blog et vous pourrez y trouver toutes les bases de données qui sont susceptibles de vous intéresser. Elle organise des cours de mise à niveau informatique à la CHAPELLE-BOUËXIC.

Marie-Jacqueline MARCHAND demande que chacun signale ses préférences pour les formations. Elle rappelle que nous assurons soutien et parrainage chaque fois que vous pouvez en avoir besoin, mais qu'il existe aussi en binôme titulaire-suppléant susceptible de donner de bonnes bases aux débutants.

Christiane PRIOUL a créé une base de donnée en dépouillant les annonces légales des journaux pour connaître les spécialités de chacun d'entre nous et pouvoir vous orienter sur un collègue capable de vous conseiller utilement lors de vos enquêtes. Jean-Marie LEVAL rappelle aux débutants qu'il faut suivre la 1^o formation, sachant que l'A.C.E 35 offre un complément de formation à la fois en journées et aussi grâce au parrainage. Un petit aide mémoire de l'association permet un soutien, une aide pour l'organisation des enquêtes.

Martine GUILLERMIN-BELLAT propose son fichier réactualisé chaque année, donc très complet. Elle pourra vous donner les références précises de votre binôme pour toutes vos enquêtes éventuellement avec un « trombinoscope » si vous envoyez par mail votre photo d'identité.

11 H 00 – INTERVENTION DE MONSIEUR GREGOIRE LE BLOND (maire de Chantepie depuis 2008), qui présente sa commune : plus de 10 000 hab. et 1198 hectares. Il nous explique sa politique communale et ses réalisations : rénovation d'un bâtiment communal, lien avec Rennes métropole, délégué à la commission qui gère le SCoT, point pôle emploi, assistance aux personnes âgées (en partenariat avec Oberthur et Ouest-France). Le PLU est destiné à préserver le foncier et à regrouper les habitats avec une recherche d'urbanisation qualitative et la construction de duplex en rez de jardin pour stabiliser les familles. Le service de bus est organisé pour que les jeunes puissent se rendre à Rennes le soir. Il a été créé des circulations douces piétonnes, des bassins-tampons, une liaison avec le bois de Soevres et la campagne environnante, la valorisation de haies bocagères, le parc St Melaine, un parcours artistique fléchés (le mosaïste Harpon a créé des œuvres d'art accessibles à tous (d'inspiration Odorico) : grenouille, martin pêcheur et salamandre. Un manoir a été rénové en basse consommation pour école de musique. Une association aide les personnes âgées et les handicapés avec prestataire de service à domicile. Les autres réalisations sont le centre de gériatrie, le complexe sportif « des deux ruisseaux », le stade Albert Chenard, la maison des associations, le terrain de pétanque couvert, la médiathèque, la crèche ouverte en septembre 2012, les trois écoles et un point info sur les travaux et enquêtes publiques avec réunions publiques avant chaque projet.

Dans l'avenir, la municipalité s'intéresse à l'aménagement de la rue André Bonin au cœur de ville, avec une réflexion sur les possibilités de densification en permettant aux propriétaires de vendre partie de leur jardin en secteur constructible, la réhabilitation progressive des secteurs Loge et Logette avec 2 nouvelles voies de circulation pour fluidifier et la révision du SCoT pour la ZAC d'activité.

12 H 00 - ACCUEIL DES AUTORITES :

INTERVENTION DE MADAME FRANÇOISE MAGNIER, PRESIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES depuis le 5 janvier, venant de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, accompagnée de Monsieur Dominique REMY, président de la commission d'aptitude et de Claudine TEXIER-REHAULT, secrétaire chargée des désignations.

INTERVENTION DE MONSIEUR DOMINIQUE REMY PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APTITUDE À LA FONCTION DE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : L'Ille et Vilaine est un département très sélectif dans le

recrutement de commissaires-enquêteurs. Mais, cette année Ouest-France ayant modifié l'annonce de recrutement, il y a eu quatre vingt dix candidatures cette année ce qui est très exceptionnel ! En tout vingt-huit nouveaux en Bretagne dont dix-huit en Ille-et-Vilaine.

La conférence régionale est prévue le 20 février pour organiser la première réunion de formation pour les nouveaux en mars, en partenariat avec la DREAL. La principale nouveauté dans les enquêtes est la demande de complément d'informations, mais cela a beaucoup diminué cette année. Le problème dans un Plan Local d'Urbanisme est de donner un avis unique sur le dossier. L'avis doit être clairement motivé de façon personnelle et non pour suivre les Personnes Publiques Associées. Il en va de même pour les réserves. Les motivations ne doivent pas se conformer l'avis de la préfecture, mais il faut analyser et peser le pour et le contre. Quant aux réserves, elles doivent pouvoir être levées, bien motivées dans leur ensemble et pas trop nombreuses (trop de réserves équivaut à un avis défavorable). Bien préciser réserves et non pas sous condition ...cependant l'autorité administrative n'est pas tenue de lever les réserves, même si cela est souhaitable. Si le juge requalifie les réserves en recommandations, c'est qu'elles sont mal exprimées ou non motivées. Nous devons analyser et motiver notre avis.

Les suppléants : quelques collègues en abusent pour leur confort, mais c'est au Tribunal Administratif de dire si l'enquête passe au suppléant, ce n'est pas à la préfecture. La suppléance doit être l'exception. En cas de non rendu du rapport dans les délais, le texte prévoit le remplacement soit par le suppléant, soit par un autre collègue.

Madame Danielle FAYSSSE suggère qu'une gratification soit donnée aux nouveaux C.E. pour une suppléance, mais pas aux autres.

Des demandes de formation sur risques de submersion marine ont été formulées.

L'attestation sur l'honneur lors des désignations est de première importance. Madame Claudine TEXIER-REHAULT fournit un modèle à remplir.

Les retards de règlement des indemnités sont souvent dus à une erreur de la Trésorerie ou de la commune qui prélève les charges sociales sur le montant de ces indemnités, ce qui fait que le chiffre ne correspond plus à la décision du T.A. or le FICE (Fonds d'Indemnisation des Commissaires Enquêteurs) ne peut accepter une somme différente de celle qui a été fixée. Certaines Trésoreries omettent de noter les références du dossier, il arrive aussi que le maître d'ouvrage oublie avoir versé une avance.

Les formations de l'A.C.E. 35 seront fixées lors de nos prochains conseils d'administration (le 4 mars).

13 h00 - Clôture

13 H30 – Déjeuner

Le Président, Guy BATTEUX